

# Comité citoyen de révision de la Constitution.(CCRC)

Pour faire connaître à M. Nicolas SARKOZY, Président de la République, la volonté des simples citoyens français en matière de réforme de notre Constitution, le Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne ([www.ric-france.fr](http://www.ric-france.fr)) a procédé au tirage au sort d'un « **Comité citoyen de révision de la Constitution** » (CCRC).

Comme le Comité désigné par M.N.SARKOZY, il compte **13** membres majeurs et de nationalité française. Nous demanderons au CCRC de communiquer ses propositions le lundi 15 octobre au Président de la République et à « son Comité » qui doit lui rendre les siennes 15 jours plus tard.

Nous demanderons au CCRC de rendre publiques ses propositions le mardi 16 octobre.

« **INFO** »

**Les appels téléphoniques ont commencé lundi 27 août 19 appels et 5 ACCORDS le CCRC sera donc constitué dans quelques jours...**

Nous présentons le Comité citoyen de révision de la Constitution puis nous exposerons en détail comment nous avons procédé pour notre tirage au sort.

## 1. Mode de fonctionnement du CCRC

### 1.1 Objectif et organisation.

- L'objectif est que les 13 citoyens membres du CCRC puissent communiquer le **15 octobre** le résultat de leurs travaux au Président de la République et à son Comité de réflexion.
- Le temps étant limité et les membres dispersés à travers la France il a été posé comme règle de ne retenir comme participants que des citoyens ayant accès à internet. Pour ceux qui souhaiteraient participer mais n'en disposent pas le Rassemblement pour l'initiative citoyenne (RIC) fera le maximum avec eux pour leur trouver cet accès auprès d'associations locales. Nous ne voulons pas créer une sélection numérique.
- Le RIC mettra à disposition du CCRC une **section privée** de son forum exclusivement réservée à ses membres sur lequel ils pourront échanger.
- Le RIC ouvrira également un forum **public** sur la **révision de la Constitution** sur lequel tout citoyen pourra faire ses propositions argumentées que le CCRC pourra donc consulter..

### 1.2 Quel est le profil d'un membre du CCRC?

- Pour accepter d'être l'un des **13** membres tirés au sort du CCRC, il suffit de **souhaiter pouvoir s'exprimer sur les règles du jeu de notre République.**
- Souhaiter pouvoir **donner son avis** sur certains articles importants de la Constitution et **surtout participer au vote** des propositions du CCRC afin d'exprimer « la volonté du Peuple »! l'oublié du Comité de N.SARKOZY .
- Cela n'est pas astreignant, mais il faut être prêt à y consacrer - **à son rythme** - seulement une heure ou deux par semaine **jusqu'au 15 octobre**.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir des qualités de juriste ou de « rédacteur », simplement du bon sens !
- Il serait souhaitable que le CCRC élise un président ou un porte parole, assez disponible, pour faire connaître aux médias l'avancement de ses travaux. La radio RMC, intéressée par les travaux du CCRC nous a dit être prête à lui donner la parole périodiquement par téléphone en direct..

## 2. La procédure de mise en place du CCRC.

**Nous avons choisi de tirer au sort notre échantillon sur les annuaires téléphoniques afin que TOUS les français puissent vérifier la régularité de notre tirage.**

Pour que les habitants de chaque département puissent participer au tirage au sort, nous avons pris comme étalon le département le moins peuplé, la Lozère, qui compte 60.200 inscrits. Pour tous les autres départements nous avons attribué autant de places qu'ils comptent de fois 60.200 inscrits.

Nous avons ainsi établi une liste de **727** places.

L'objectif est d'obtenir l'accord de **13** citoyens, décidés à échanger par internet sur les réformes de la Constitution qu'ils souhaitent, à les préciser, à les mettre en forme.

À la lumière d'expériences passées nous avons pris comme hypothèse qu'une liste de **150 noms** devra être suffisante pour obtenir les **13** accords.

Nous avons calculé le « pas » du Tirage  $727 : 150 = 4,84$  arrondi à **5**

Le **10** juin ayant été le Jour du premier tour des législatives, le Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne a décidé de faire du nombre « **10** » le « **nombre d'or** » de la législature 2007- 2012 et de l'utiliser comme départ de toutes les opérations de tirage au sort proposées aux citoyens.

En commençant donc à la ligne 10 de notre liste qui en compte 727 et avec un « pas » de 5 nous avons obtenu une répartition par département de **150** places dans un tableau Excel  
Selon le nombre de places attribuées à chaque département ( entre 1 et 6) il fallait tirer au sort 1 à 6 pages d'annuaires sachant que l'on prendrait sur chaque page le « 10<sup>ème</sup> » noms .

### **Pour les 51 départements ayant 1 tiré au sort.**

Regarder sur l'annuaire le plus récent des pages blanches le **nombre** figurant sur la dernière page contenant des noms d'abonnés !.NOTER ce nombre à nous communiquer.

On divise ce nombre de page par 2 ( en arrondissant toujours au nombre supérieur.(Ex. 193,5 = Page 194). et on relève le **10<sup>ème</sup> nom. avec prénom et N° téléphone** (adresse inutile !)

### **Pour les 20 départements ayant 2 tirés au sort**

Regarder sur l'annuaire le plus récent des pages blanches le **nombre** figurant sur la dernière page contenant des noms d'abonnés !Ex 643.NOTER ce nombre et nous le communiquer.

On divise ce nombre de pages par 2 ,643 :2 =321,5 arrondis au supérieur.= **322** ce qui donne le « pas » du tirage.

On divise le « pas » 322 par 2 :**161** c'est la 1<sup>ère</sup> page tirée au sort.

On ajoute le pas **322** à la 1<sup>ère</sup> page **161** = **483** c'est la 2<sup>ème</sup> page tirée au sort.

**A chacune des 2 pages titrées on relève le 10<sup>ème</sup> nom avec prénom et téléphone (adresse inutile !)** »

### **Pour les 11 départements ayant 3 tirés au sort**

Regarder sur l'annuaire le plus récent des pages blanches le **nombre** figurant sur la dernière page contenant des noms d'abonnés !. Exemple **1348** le noter et nous le communiquer..

Diviser ce nombre par 3 Exemple :1348 :3= **449, 33** (arrondis )=**449** c'est le « pas » du tirage

Diviser le « pas » 449 par 2 : = 224,5 (arrondis au supérieur à 5 !) **225** c'est la 1<sup>ère</sup> page tirée au sort.

Ajouter le pas **449** à la 1<sup>ère</sup> page **225** = **674** c'est la 2<sup>ème</sup> page tirée au sort.

Ajouter le pas **449** à la 2<sup>ème</sup> page **674** = **1123** c'est la 3<sup>ème</sup> page tirée au sort.

**A chacune des 3 pages titrées relever le 10<sup>ème</sup> nom avec prénom et téléphone (adresse inutile !)**

### **Pour les 5 départements ayant 4 tirés au sort**

Regarder sur l'annuaire le plus récent des pages blanches le **nombre** figurant sur la dernière page contenant des noms d'abonnés !. Exemple **1849** le noter et nous le communiquer.

Diviser ce nombre par 4 Exemple 1849 :4= **462, 25** (arrondis )=**462** c'est le « pas » du tirage

Diviser le « pas » 462 par 2 : = **231** c'est la 1<sup>ère</sup> page tirée au sort.

Ajouter le pas **462** à la 1<sup>ère</sup> page **231** = **693** c'est la 2<sup>ème</sup> page tirée au sort.

Ajouter le pas **462** à la 2<sup>ème</sup> page **693** = **924** c'est la 3<sup>ème</sup> page tirée au sort.

Ajouter le pas **462** à la 3<sup>ème</sup> page **924** = **1386** c'est la 4<sup>ème</sup> page tirée au sort.

**A chacune des 4 pages titrées relever le 10<sup>ème</sup> nom avec prénom et téléphone (adresse inutile !)** »

**Notre procédure de tirage étant écrite la France entière peut vérifier la « régularité » de notre 1<sup>er</sup> tirage de 150 noms sur l'ensemble des départements.**

**Nous avons mis par ordre alphabétique les 150 noms.**

Comme le but est d'obtenir **13** accords sur 150 nous avons divisé 150 par 13 = 11,53 arrondi a **12** Pour l'ordre des appels nous avons donc appelé le 10<sup>ème</sup> puis 22<sup>ème</sup> puis 34<sup>ème</sup> etc

**Nous avons ainsi déterminé l'ordre des appels de façon transparente.**

Ayant constaté qu'il y avait beaucoup moins de femmes que d'hommes abonnées au téléphone nous a posé ce **principe général simple** : On propose en priorité le « poste » de membre à une **femme** domiciliée au N° appelé, si celui-ci est **pair**. S'il est **impair** en priorité à un **homme**.

La direction collégiale du Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne  
[direction@ric-france.fr](mailto:direction@ric-france.fr) Tel 04.72.24.65.02